

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 124 (1979)  
**Heft:** 10

**Artikel:** L'information en uniforme ne doit pas céder à l'uniformité : un entretien avec le brigadier Louis-Edouard Roulet, chef du service d'information à la troupe  
**Autor:** Weck, Hervé de / Roulet, Louis-Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344243>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **L'information en uniforme ne doit pas céder à l'uniformité**

**Un entretien avec le brigadier Louis-Edouard Roulet, chef du Service d'information à la troupe**

*Au 1<sup>er</sup> janvier 1978, le Conseil fédéral promouvait au grade de brigadier le colonel Roulet, jusqu'alors officier de liaison entre le cdt en chef de l'armée et la Division Presse et Radio, et le nommait simultanément chef du nouveau Service d'information à la troupe de notre armée. Il a bien voulu répondre aux questions de la Revue militaire suisse. Ses explications ne manqueront pas d'intéresser les officiers qui, en général, se sentent plus à l'aise pour commander leur troupe que pour l'informer.*

**RMS: Pourquoi, au 1<sup>er</sup> janvier 1978, l'Office Armée et Foyer, dont la création remonte à une décision du général Guisan, a-t-il été remplacé par le Service d'information à la Troupe (SIT)?**

Br. R.: Deux raisons, je crois, permettent de comprendre cette décision: la première relève du besoin d'efficacité. L'organisation d'«Armée et Foyer» n'était représentée dans les GU que par un chef de service qui, en dépit de ses efforts, se sentait quelque peu isolé et démuné de moyens. Certes il y avait en plus, pour les différents services du DMF, dans la zone et pour les places mob, quelques officiers de liaison agissant tous en fonction accessoire. Cela n'était guère suffisant. Le dispositif du nouveau SIT avec ses chefs de service dans toutes les GU, secondés par un officier d'information et par un groupe d'information, et avec ses officiers de liaison qui vont jusqu'au rgt, voire jusqu'au bat et groupe indépendant, apparaît beaucoup plus étoffé. Il y a désormais une infrastructure qui devrait aider valablement et le commandant de division et le commandant d'unité, ce dernier restant le responsable de l'information à la troupe.

Deuxième raison: l'information à la troupe, comme tout exercice militaire, comme toute activité humaine, sans négliger le contexte historique, ne saurait ignorer l'état d'esprit des contemporains, les moyens techniques disponibles, le style d'une époque, le langage de la jeunesse. Vous venez de rappeler qu'«Armée et Foyer» était une création du

service actif, donc vieille de 40 ans. Modifier une formule ne signifie pas condamner l'ancienne, mais éprouver la nécessité de s'adapter aux exigences nouvelles. D'ici quelques années — ne me faites pas dire dans combien — il faudra inventer autre chose.

**RMS: Mon brigadier, vous qui êtes «dans le civil» professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel, comment concevez-vous votre nouvelle mission? Quelles sont les idées directrices qui vous tiennent spécialement à cœur?**

Br. R.: En faisant allusion à mon activité professionnelle, vous touchez deux points: d'abord le fait que j'exerce ma fonction à titre accessoire en ma qualité d'officier de milice. La CDM et le Conseil fédéral l'ont voulu ainsi. Bien sûr, il sera toujours délicat, voire difficile de trouver un chef du SIT qui puisse mener convenablement deux activités de front. Mais les avantages me paraissent l'emporter sur les inconvénients, et d'abord celui de l'indépendance. Un milicien n'a pour supérieurs que ses chefs militaires. N'étant ni membre ni partie de l'administration, je dispose d'une plus grande liberté d'esprit et d'action.

Autre point en rapport avec ma profession et concernant les idées qui me tiennent à cœur. Mon métier d'historien et l'intérêt que je porte à la science politique devraient — du moins j'ose l'espérer — me permettre de distinguer l'essentiel de l'accident, de reconstituer et de comprendre l'événement par une approche objective et nuancée et d'aider les commandants d'unité dans l'accomplissement de leur tâche par un engagement transparent et dépourvu de toute ambiguïté. Le problème de l'objectivité me préoccupe beaucoup. Lors du dernier cours pour officiers d'information une question, à plus d'une reprise, a été posée: comment concilier, d'une part, notre mission de fortifier la volonté de défense et diffuser, d'autre part, une information qui, conformément à l'Ordonnance, doit être pondérée et objective? N'y a-t-il pas entre ces deux exigences une antinomie irréfutable? Le problème est à la fois essentiel et délicat. Il ne saurait rester sans réponse.

Chacun s'accorde à reconnaître que l'objectivité absolue n'existe pas. Pas plus que ne semblent exister la bonté absolue, la pureté absolue, l'amour absolu. Ou alors, s'ils existent, ils se confondent dans la

contemplation de Dieu. Or, l'objectivité absolue n'existant point, d'aucuns, en injure à toute nuance, se réclament ouvertement de la subjectivité qu'ils reprochent aux autres, tout en s'en servant pour défendre leur cause. N'y a-t-il pas dans cette négation une confusion entre l'absolu et la quête d'absolu? Donc entre une fin et un effort. On peut s'approcher plus ou moins de la bonté, de la pureté, de l'amour et cet envol vers une perfection inatteignable en raison même de notre condition humaine, contrairement à celui d'Icare, ne nous brûle pas forcément les ailes.

Ainsi, opposer objectivité et subjectivité ne nous permet pas de sortir de l'impasse. On peut admettre, en revanche, que si la subjectivité demeure en soi et l'objectivité en dehors, l'on doit et l'on peut, par l'esprit et les techniques d'approche, progresser sur la voie d'une objectivité relative. Une comparaison pour mieux nous faire comprendre. Un peintre est résolument subjectif. Il recrée l'objet, le paysage, le visage, après les avoir tamisés au crible de ses sensations artistiques. La photographie, en revanche, si elle ne rend pas le modèle de manière absolue, l'imprime néanmoins, transposé dans une objectivité relative. Toute la différence est là. Notre information doit s'inspirer de la photographie et non d'une toile ou d'un tableau, fût-il d'un grand maître.

Ne confondons pas non plus objectivité et impartialité. Comme l'indique la sémantique, l'objectivité concerne l'objet, l'impartialité l'absence de choix. Dans la gamme relative décrite plus haut, nous souhaitons être objectifs le mieux possible. En aucun cas, nous ne voulons manipuler les esprits. Jamais nous ne prétendrons détenir le Graal de la spiritualité nationale.

Mais nous reconnaissons notre partialité en ce sens que notre mission de renforcer la volonté de défense nous engage à prendre parti pour l'armée non point comme une fin en soi, mais comme un moyen indispensable à la sauvegarde de notre indépendance et même au maintien de la paix. De cette armée, de la nécessité de son existence, de ses besoins, nous donnerons une image conforme à la vérité, comme le photographe reproduit dans une réalité nouvelle, par des prises de vue étudiées, l'objet qu'il a choisi de mettre en valeur.

Une telle vision paraît transparente. Elle permet l'engagement. Elle autorise à dépasser une prétendue ambiguïté due moins à l'absence d'un système cohérent de valeurs qu'à la méconnaissance des mots.

**RMS: Le travail du Service d'information à la troupe serait-il identique pendant les cours de répétition, en période de service actif ou en temps de guerre? En quoi se distinguerait-il des tâches assumées par les spécialistes du renseignement qui doivent faire en sorte que la troupe connaisse la situation du moment?**

Br. R.: Il me semble qu'il y a dans votre question deux aspects différents, d'ailleurs partiellement complémentaires. Le premier concerne l'identité ou la disparité d'esprit et de contenu d'une information de la troupe donnée à des périodes chronologiquement et politiquement différentes. Le second ressortit à une éventuelle parenté qui pourrait apparaître entre le renseignement et l'information à la troupe.

Voyons le premier aspect: le travail du Service d'information à la troupe ne sera pas identique en période de service actif ou en temps de guerre. Je viens d'évoquer longuement le problème de l'objectivité. Aujourd'hui, nous ne nous occupons plus de la défense psychologique, à juste titre d'ailleurs. En temps de mobilisation, l'état d'esprit est entièrement différent. En temps de paix, l'armée a besoin d'être informée, en temps de mobilisation d'être rassurée, en temps de guerre d'être fortement dirigée.

La question de savoir ce que sera notre activité en temps de mobilisation ou de guerre me préoccupe beaucoup. Elle est à l'étude actuellement. Différentes formules sont exercées cette année et l'année prochaine à l'occasion d'un exercice d'état-major de l'armée et d'un exercice de défense générale. Il serait prématuré de tirer dès maintenant des conclusions.

**RMS: Existe-t-il des difficultés à adapter les documents que votre service émet aux mentalités particulières des Tessinois, des Romands et des Suisses alémaniques?**

Br. R.: Votre question est pertinente. Elle me fait sourire parce qu'en la posant vous suggérez et connaissez la réponse. Nous savons que la Suisse offre un modèle particulier. Notre histoire, des intérêts communs, des liens de toutes sortes ont engendré entre citoyens de langue et de religion différentes des engagements politiques profonds semblables et un style de vie analogue.

Mais, d'une partie à l'autre du pays, les mentalités, et surtout les sensibilités diffèrent. Personnellement, je m'en félicite. L'information en uniforme ne doit pas céder à l'uniformité. Je suis un défenseur, concernant ma mission, du particularisme qui nous caractérise. Certes la diversité complique ma tâche. J'ai fait faire, pour illustrer le thème de cette année, un diaporama sur l'armée de milice. Un diaporama conçu par un auteur alémanique peut-il être traduit en français et en italien? Je n'en suis pas sûr. Il y a d'abord l'obstacle de la langue. Comment rendre en français, par exemple, la démarcation entre l'allemand et l'alémanique si souvent utilisée avec bonheur par les cabaretistes d'Outre-Sarine? Et puis il y a aussi le problème de la conception; un esprit latin ne voit et n'imagine pas forcément le scénario ou le dialogue comme un compatriote de langue allemande. Enfin, il convient de demeurer prudent dès qu'on fait appel au trait humoristique ou à la caricature. Certes le genre est à la mode; il suffit de voir combien il a pris de place dans nos quotidiens et hebdomadaires; mais ce qui peut paraître amusant, voire irrésistible à un Suisse romand peut déplaire à un Suisse alémanique parce qu'il heurte sa sensibilité et la vision qu'il se fait de l'homme.

**RMS: Le film étant un support d'information très important à notre époque, votre service travaille-t-il en collaboration avec le Service des films de l'armée?**

Br. R.: Je voudrais collaborer davantage, car le Service des films de l'armée possède des spécialistes de grande qualité. Malheureusement, le nombre considérable de commandes auquel il doit faire face rend les délais d'attente très longs. La présence d'un spécialiste des moyens audio-visuels dans ma jeune équipe de collaborateurs pourrait faciliter les démarches. Le poste est prévu. J'espère qu'en dépit des mesures d'économie on pourra me l'accorder. Par ailleurs, je tiens à souligner que le Service des films de l'armée fait preuve de beaucoup de bonne volonté à notre endroit. A notre demande, la dernière partie de la bande «Kleinstaat mit Chancen», en français «Petit pays mal loti», mais je n'aime pas cette traduction, a été modifiée pour répondre aux besoins du thème annuel.

**RMS: Pensez-vous que les commandants de troupes sont suffisamment sensibilisés aux problèmes de l'information dans la vie militaire?**

Br. R.: Ma réponse dépend de la signification que vous donnez au terme «sensibilisé». Pour ma part, je distinguerai entre la théorie et la pratique ou entre le principe et l'application. En théorie, il n'est plus guère personne pour contester l'importance de l'information. Dans l'application, la réalité apparaît plus mouvante. Il n'est pas facile, dans un cours de répétition, de trouver toujours le temps nécessaire pour la préparation et l'exécution. Et puis, parfois, l'état d'esprit ne semble pas convenir. Ce que je souhaite ardemment, c'est que l'information soit vraiment donnée. Tous mes efforts vont dans cette direction.

**RMS: Quelle est l'aide que votre service peut offrir au corps des officiers, plus spécialement aux commandants d'unité? Prévoyez-vous de travailler directement «à la troupe»?**

Br. R.: Nous essayons de former les futurs commandants d'unité lors d'un cours central d'une journée qui se situe pendant la période de leur paiement de galons. Plus tard, ils dépendent de leur commandant de division et du chef service SIT de la GU. Ces derniers étant recyclés chaque année dans un cours spécial, une certaine unité de doctrine est sauvegardée qui ne va pas à l'encontre de la diversité de nos mentalités. Nous ne travaillons pas directement «à la troupe», mais les officiers, sous-officiers et soldats qui s'intéressent à l'information peuvent prendre part à des cours pour volontaires que nous organisons à leur intention.

**RMS: L'exposé que chaque commandant d'unité doit faire à ses hommes, pendant le cours de répétition, ne pose-t-il pas certains problèmes à ceux qui n'ont pas l'habitude de parler en public? Ne peut-il pas, parfois, leur faire perdre de leur autorité?**

Br. R.: La question que vous posez est très importante. Elle revient sans cesse. C'est à tort, je crois, que certains commandants appréhendent l'heure d'information qu'ils doivent donner. Au service militaire, le problème d'autorité n'est lié ni à la forme du discours ni à

l'éloquence du verbe. Il dépend d'un état de confiance et d'un respect de la personnalité. Le soldat croira son supérieur si ce dernier lui dit la vérité. Il le respectera dans la mesure où le chef s'exprime en accord avec ses convictions et dans le style de son tempérament profond. Nous essayons d'aider les commandants d'unité en leur faisant découvrir et accepter leur propre visage et leur propre voix.

**RMS: Quelles sont, dans leurs grandes lignes, les tâches des officiers de liaison SIT dans les corps de troupes?**

Br. R.: Ils conseillent leur cdt dans les questions d'information :

- coordonnent les besoins du SIT à l'intérieur du corps de troupes,
- conçoivent et transmettent les besoins d'information de la troupe,
- contrôlent le flux de l'information,
- collaborent aux manifestations de relations publiques (journées de portes ouvertes, démonstrations, etc.),
- participent au cours d'information pour cdt d'unité de leur GU,
- présentent le thème annuel SIT à leur propre EM.

*Propos recueillis par le  
capitaine Hervé de Weck*

*Quand dans une société le pouvoir hésite à  
s'exercer, il est vite à disposition de ceux qui vou-  
dront le ramasser pour en faire abus.*

**Maurice DRUON**